



D.2017.03.29.7.13

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 29 Mars 2017

7 – PROJETS TERRITORIALISES

7.13 – DOUBLEMENT DE LA CAPACITE LIGNE A - Station Esquirol : Marché n° 52M 2016 12939 M : Lot 1 – « V.R.D. – Génie Civil – Second Œuvre – Plomberie » : Autorisation de signer le marché avec l'entreprise GTM Sud-Ouest Travaux Publics/Génie civil.

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf mars à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		Empêché d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir après le point 7.27 jusqu'au point 9.6 et du point 11.1 au point 11.5)
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (à M.Briand)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X	X (à M.Grass à/c du point 3.1)	
LAGLEIZE Jean-Luc	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X	X (à M.André à/c du point 3.2)	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		Empêché d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir après le point 2.1 et jusqu'au point 3.3 inclus
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° 2015.03.25.4.3 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à la SMAT la réalisation de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.09.16.6.2 du 16 septembre 2015, le Comité Syndical a autorisé la SMAT à signer le marché de maîtrise d'œuvre pour la conception et la réalisation des aménagements nécessaires à la station Esquirol de la ligne A du métro de l'agglomération toulousaine afin de pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long avec le groupement EGIS RAIL/EGIS S.O/LCR Architectes pour un montant de 618 860,00 € HT.

Par délibération D.2016.03.30.4.3 du 30 mars 2016, le Comité Syndical a approuvé les études d'Avant-Projet relatif aux aménagements nécessaires à la station Esquirol de la ligne A de l'agglomération Toulousaine afin de pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long et arrêté le coût prévisionnel des travaux à un montant de 4 400 000 € HT (valeur janvier 2014).

Les travaux à réaliser concernent les modifications à apporter à la station Esquirol de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long.

Les travaux sont répartis en 5 lots faisant chacun l'objet d'un marché séparé.

Le présent marché concerne le lot n° 1 « V.R.D. – Génie Civil – Second Œuvre – Plomberie » qui regroupe essentiellement les prestations suivantes :

- les installations de chantier en surface et en station et les aménagements nécessaires à leur implantation ;
- les travaux de génie civil pour la réalisation de deux nouveaux dégagements :

Le nouveau dégagement zone nord est réalisé via la création d'un rameau depuis l'extrémité du quai n°2, d'un puits depuis la dalle de salle de billets, d'un couloir sous la dalle de la salle des billets et de volées d'escaliers pour aller jusqu'au niveau mezzanine.

Le dégagement de la zone sud est réalisé via la création d'un rameau depuis l'extrémité du quai n°1 vers le quai central. La réalisation de ce dégagement zone sud fait l'objet d'une option dans le cadre du présent marché.

- les aménagements second œuvre (excepté les faux-plafonds) de l'ensemble des nouveaux espaces créés ou des espaces modifiés ;
- la mise en conformité de la séparation des Eaux Usées et des Eaux Pluviales des rejets de la station.

La procédure retenue est l'appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles 67 et 68 du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics.

L'avis d'appel public à la concurrence a été télétransmis, le 29 novembre 2016, aux publications du BOAMP et JOUE et publié sur le site Tisseo.fr.

La date limite de remise des offres était fixée au 02 février 2017 à 12h00.

Quatre (4) candidats ont remis une offre dans le délai prévu par l'avis d'appel public à la concurrence :

1. Bouygues TP RF
2. Groupement Razel/GBMP
3. Eiffage Génie Civil
4. GTM SO TP GC

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du **28 février 2017**, retenu l'ensemble des candidatures.

La Commission d'Appel d'Offres du SMTC a, dans sa séance du **21 mars 2017**, attribué le marché à l'entreprise **GTM Sud-Ouest Travaux Publics/Génie civil** pour un montant de **2.064.433,43 € H.T. (offre de base sans option)**.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la dépense correspondante et la signature du marché n° 52M 2016 12939 M avec l'entreprise **GTM Sud-Ouest Travaux Publics/Génie civil**.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : AUTORISE la dépense correspondante.

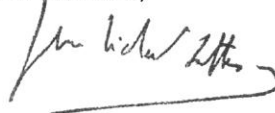
ARTICLE 2 : AUTORISE la SMAT à signer avec l'entreprise **GTM Sud-Ouest Travaux Publics/Génie civil** le marché n°52M 2016 12939 M concernant la réalisation des travaux du lot n° 1 « V.R.D. – Génie Civil – Second Œuvre – Plomberie » relatif à la réalisation des aménagements de la station Esquirol de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long, pour un montant de **2.064.433,43 € H.T. (offre de base sans option)**.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES